

# UNE MÉTROPOLE COMPÉTITIVE ET RESPONSABLE, CREUSET D'UNE NOUVELLE URBANITÉ

Partager un futur

DÉCEMBRE 2007





## AVANT-PROPOS

---

---

Le Grand Lyon s'est engagé depuis février 2005 dans l'animation de la démarche prospective Lyon 2020 pour construire la métropole de demain.

Les missions de cette réflexion stratégique étaient :

- de prendre davantage en compte le contexte de concurrence internationale et de répondre aux enjeux de visibilité et de différenciation qu'il implique ;
- de travailler sur des thèmes incontournables et emblématiques de la métropole afin de mieux révéler ce qui la singularise et d'anticiper les symboles compréhensibles par tous qui lui permettront d'être repérée par tous et partout demain ;
- de mobiliser les forces vives et créatives de l'agglomération afin de susciter un sentiment de fierté et d'appartenance au territoire ;
- d'anticiper l'avenir à 15 ans du Grand Lyon en le positionnant à l'échelle de l'aire métropolitaine (soit un territoire de plus de 2 millions d'habitants), véritable espace stratégique en termes d'aménagement, de taille critique, de force de frappe économique ;
- d'intégrer les enseignements et les orientations issues des autres démarches stratégiques en cours comme le Schéma de cohérence territoriale, l'Agenda 21, le Programme Local de l'Habitat, *Grand Lyon l'esprit d'entreprise*, plus thématiques ou plus techniques, afin de les rendre plus lisibles, de les faire partager et d'assurer leur cohérence.

La vision métropolitaine s'appuie sur ces démarches et s'attache, dans un souci de cohérence et de lisibilité, à mettre en avant l'essentiel de leurs orientations. Cependant, elle les situe sur un horizon plus large en les mettant en résonance avec les grands enjeux de société et en incarnant la dimension métropolitaine.

La vision métropolitaine est le résultat d'un travail de prospective et de synthèse, mais aussi d'une démarche collective, qui a pris la forme de groupes de travail et de débats prospectifs associant élus et société civile. L'ensemble de ces apports a donné lieu à la rédaction d'un premier document, qui a été mis au débat au printemps 2007 avec les élus communautaires, au sein du Conseil de Développement du Grand Lyon mais aussi auprès de la Région Rhône-Alpes et des « territoires partenaires » du Grand Lyon.

Le texte définitif est largement inspiré de ces contributions. Cependant, toutes les bonnes idées ne pourront pas être mises en œuvre. Il faudra faire des choix. Choix qui dépendront largement de la décision des élus, de la motivation des acteurs et de leur mobilisation.





## SOMMAIRE

---

### L'AMBITION

Prendre ses responsabilités dans la compétition mondiale .....	5
Pour assurer cette ambition : changer d'échelle et consolider l'aire métropolitaine .....	5
Une métropole compétitive, responsable et creuset d'une nouvelle urbanité .....	7
Pour séduire et susciter un sentiment d'appartenance : une métropole qui se distingue .....	7

### LA MÉTROPOLE LYONNAISE DANS UN MONDE EN MUTATION

<b>VERS QUELS LENDEMAINS ALLONS-NOUS ?</b> .....	<b>11</b>
Croissance et nouvelles puissances .....	11
Le moment écologique .....	11
Vieillesse de la population .....	12
Mondialisation et métropolisation .....	14
Fracture sociale et séparatisme .....	14
Vers une économie de l'intelligence et du capital humain .....	15
Vers une société de mode et du présent ? .....	16

### POUR RÉPONDRE À CES DÉFIS, LA MÉTROPOLE LYONNAISE S'APPUIE SUR SON IDENTITÉ ET SES ATOUTS

Les faveurs de la géographie : le méridien faste et le grand connecteur .....	18
Une métropole à la beauté florissante .....	20
Une métropole d'expérimentation et de savoir-faire .....	22
Une métropole forte d'une économie multi-spécialiste .....	23
Une métropole humaniste, d'ouverture et de dialogue .....	23
Des gouvernances constructives .....	24

### UNE MÉTROPOLE COMPÉTITIVE ET RESPONSABLE, CREUSET D'UNE NOUVELLE URBANITÉ

La compétition en 2020 : quels critères ? .....	27
<b>ÊTRE UNE MÉTROPOLE INNOVANTE ET CRÉATIVE DE RÉFÉRENCE</b> .....	<b>29</b>
Les conditions indispensables à l'innovation et à la création .....	29
L'université et l'enseignement supérieur au cœur de la dynamique métropolitaine .....	30
L'envie d'entreprendre : la métropole terreau d'initiatives .....	30
La métropole compétitive : la nécessité d'innover ensemble .....	31
Avec les industries créatives, la métropole lyonnaise anticipe les tendances de la société .....	33
À Lyon, la culture est partie prenante de l'innovation .....	35
Lyon devient « métropole du savoir » .....	36
<b>ÊTRE UNE MÉTROPOLE INTERNATIONALE RAYONNANTE</b> .....	<b>36</b>
Les conditions indispensables d'une métropole internationale .....	37
Lyon, métropole active dans les réseaux internationaux .....	39
Lyon, métropole de solidarité internationale .....	40
<b>ÊTRE UNE MÉTROPOLE ACCUEILLANTE ET SOLIDAIRE</b> .....	<b>41</b>
Les conditions indispensables d'une métropole accueillante et solidaire .....	41
Habitat : une métropole attractive et diversifiée .....	42
La métropole lyonnaise favorise l'accès à l'emploi pour tous .....	44
<b>ÊTRE UNE MÉTROPOLE QUI FAIT DE L'ENVIRONNEMENT UN MOTEUR</b> .....	<b>47</b>
Les conditions indispensables d'une métropole environnementale .....	47
La métropole fait le choix de la sobriété énergétique .....	48

La métropole fait le choix de la sobriété dans l'usage des espaces et des ressources.....	49
La métropole devient un pôle d'excellence en environnement.....	52
Lyon favorise l'adhésion de tous à la « métropole nature » .....	53
<b>ÊTRE UNE MÉTROPOLE D'URBANITÉ</b> .....	<b>54</b>
Les conditions indispensables d'une métropole d'urbanité.....	54
Organiser la vie ensemble : la métropole multipolaire .....	55
Le désir de vivre ensemble : la métropole métissée.....	56
Le plaisir de vivre en ville : la métropole multiple.....	58
Le besoin de construire un sentiment d'appartenance métropolitain : la métropole culturelle .....	60
L'envie d'agir ensemble : la métropole du dialogue et des engagements.....	62
<b>ALLER PLUS LOIN DANS L'ORGANISATION DES ALLIANCES INSTITUTIONNELLES</b>	
<b>AU SEIN DE LA MÉTROPOLE</b> .....	<b>64</b>
Une structuration institutionnelle plus forte des principaux pôles urbains .....	64
Une organisation plus ambitieuse de l'aire métropolitaine : gouvernance ou gouvernement ? .....	65
Le droit à l'expérimentation.....	67
<b>TROIS VOIES DE DIFFÉRENCIATION POUR LA MÉTROPOLE LYONNAISE</b>	
L'enjeu de la différenciation.....	69
Une posture : être une « métropole laboratoire ».....	70
Une métropole où chacun s'engage .....	70
<b>SANTÉ : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA VIE</b> .....	<b>71</b>
Lyon devient la métropole de la santé durable .....	72
Les acteurs de la métropole s'unissent sous une même bannière.....	72
La métropole lyonnaise veut faire partie des cinq premiers clusters biotechnologies européens.....	73
La métropole développe une culture de la santé, chez chacun et pour tous .....	74
Le système de santé dans la métropole se tourne davantage vers le patient .....	76
<b>GASTRONOMIE : LA CONVIVIALITÉ COMME ART DE VIVRE.....</b>	<b>78</b>
Lyon et ses terroirs : une alchimie à révéler .....	80
Bien manger pour mieux vivre.....	81
Lyon réaffirme son rang de leader et modernise son image .....	83
<b>FLEUVE : L'ARTÈRE CENTRALE DE LA MÉTROPOLE</b> .....	<b>85</b>
La métropole lyonnaise retrouve son fleuve.....	87
La métropole lyonnaise favorise l'appropriation du fleuve par le plus grand nombre.....	88
La métropole lyonnaise développe les circulations fluviales.....	90
<b>ANNEXE</b>	
<b>LES PRINCIPALES DÉMARCHES STRATÉGIQUES DANS LE GRAND LYON</b> .....	<b>93</b>



L'AMBITION



## Prendre ses responsabilités dans la compétition mondiale

La mondialisation de l'économie conduit à une compétition toujours plus exacerbée entre les territoires à l'échelle de la planète. Après avoir été longtemps une compétition entre les États-nation qui cherchaient à s'imposer par la puissance politique, militaire et économique, il s'agit aujourd'hui d'une compétition qui se joue aussi entre les métropoles, dans lesquelles se concentrent les activités, les services, les talents, propices à une dynamique d'innovation.

La métropole lyonnaise a choisi d'être dans la compétition et d'y rester pour garantir le développement de grandes entreprises et pour favoriser l'arrivée de nouvelles activités créatrices d'emploi, pour être attractive, pour développer son rayonnement scientifique, économique, culturel.

En effet, elle fait le pari que c'est en créant de la richesse qu'on peut développer l'emploi et des conditions de vie favorables pour tous.

Mais cette compétition doit être responsable.

Les dangers que court la planète en matière d'environnement et d'accroissement des inégalités entre les hommes renvoie à une éthique de responsabilité qui interroge au premier chef les dirigeants des métropoles et leurs habitants.

C'est pourquoi la métropole lyonnaise doit aussi se donner pour mission d'apporter une contribution positive aux enjeux planétaires du 21<sup>e</sup> siècle en alliant développement économique, solidarité sociale et préservation de l'environnement.

Dans cette compétition entre les villes, Lyon est l'une des rares métropoles en France capable de se hisser parmi les meilleures en Europe. Si Paris est, après Londres, la plus puissante en Europe, c'est une nécessité pour la France de compter d'autres métropoles de premier plan. C'est aussi une nécessité pour la région Rhône-Alpes que la métropole lyonnaise joue un rôle de dynamo de l'économie régionale et de force motrice en Europe.

La compétition se joue évidemment sur la puissance des équipements, le poids démographique, la portée et la densité des fonctions stratégiques, la capacité d'innovation etc. Demain, elle se jouera aussi et de plus en plus sur des critères de responsabilité sociale, environnementale et éthique. Et d'ores et déjà, la capacité à faire valoir ses identités, son génie propre et à mobiliser ses forces vives autour d'un projet commun est un atout.

Rendre plus attractive la métropole lyonnaise dans un contexte de compétition internationale forte et susciter un sentiment de fierté et d'appartenance des « forces vives », tel est le sens de la démarche Lyon 2020 initiée par Gérard Collomb, Président du Grand Lyon.

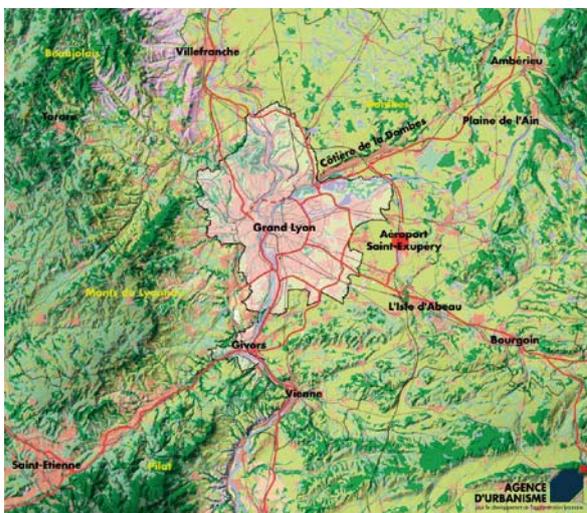
## Pour assurer cette ambition : changer d'échelle et consolider l'aire métropolitaine

L'intensité des échanges, l'interdépendance des bassins de vie, la diversité des choix d'emplois, de résidences, ou de loisirs, sont autant d'éléments qui font exister au quotidien l'espace métropolitain. Cet espace bouscule les représentations institutionnelles du territoire, il fait coexister en permanence différentes logiques d'appartenance selon que l'on se présente comme citoyen du monde, salarié dans son bassin d'emploi ou parent d'élève dans son quartier.

Cette complexité est une réalité incontournable pour l'action publique. Elle nécessite de penser le développement sur un territoire suffisamment large pour garantir efficacité et cohérence, mais aussi pour faire en sorte que les gains collectifs soient plus que la somme des richesses mises en commun par chacune des entités qui le compose. La compétition se joue aussi, dans certains domaines, avec des logiques de « masse critique ».

L'avenir de la métropole lyonnaise se situe clairement à l'échelle du territoire, de plus de deux millions d'habitants, structuré par les agglomérations de Lyon, Saint-Étienne, du Nord-Isère (avec la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau et Bourgoin-Jallieu),

de Vienne, Villefranche-sur-Saône, Ambérieu et la Plaine de l'Ain. Cette « aire métropolitaine lyonnaise » a déjà été reconnue comme stratégique par l'État à travers la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA). L'association Région Urbaine de Lyon témoigne depuis longtemps de la volonté des élus de travailler ensemble et de construire un destin commun à cette échelle.



La structure multipolaire de ce territoire est un atout majeur, et le renforcement des liens entre les agglomérations de Lyon et de Saint-Étienne - les deux intercommunalités sont quasiment limitrophes - apparaît comme particulièrement stratégique. D'autant plus que l'agglomération stéphanoise est engagée dans une reconquête ambitieuse de son centre-ville et de ses sites économiques stratégiques, avec de nombreux grands projets de portée métropolitaine (cité du design, site de Chateaufort, etc.).

Pour jouer dans la mondialisation, la métropole lyonnaise doit chercher à nouer des alliances stratégiques économiques, qui lui permettront de monter en notoriété. Le pôle de compétitivité Lyonbiopôle est un bon exemple des coopérations qu'il est possible de mettre en place entre Lyon et Grenoble. Un rapprochement avec Genève, ville francophone de notoriété internationale proche géographiquement, apparaît également comme essentiel dans les 15 prochaines années (secteur ONG, santé, etc.).

Pour être parmi les métropoles européennes les plus puissantes, la métropole lyonnaise doit également renforcer ses domaines d'excellence en développant des alliances régionales ou métropolitaines, dans des domaines bien ciblés. Le Grand Lyon a déjà démontré sa capacité à être partie prenante et souvent initiateur de multiples scènes de dialogue et de coopération : au niveau du réseau des villes-centre et grandes agglomérations de Rhône-Alpes, avec Genève et l'agglomération franco-valdo-genevoise, avec Clermont-Ferrand et le réseau des villes d'Auvergne. Il est aussi investi dans la construction d'un arc méditerranéen des villes à travers des échanges avec Barcelone, Lyon, Turin, Milan, Marseille, Gênes, etc. Enfin, le Grand Lyon est très investi dans les Eurocités.

#### Dans ce document on appellera :

- « **aire métropolitaine lyonnaise** » : le territoire qui va de Saint-Étienne à Bourgoin-Jallieu, de Villefranche à Ambérieu jusqu'à Vienne, où se jouent à la fois des enjeux de rayonnement et des enjeux d'organisation de la vie quotidienne ; référence commune avec la DTA et la RUL ;
- « **agglomération lyonnaise** » : le territoire aggloméré autour de Lyon ; référence proche du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) élaboré par le SEPAL ;
- « **le Grand Lyon** » : la communauté urbaine de Lyon, en tant qu'établissement de coopération intercommunale.
- « **ville** » : terme générique non attaché à un périmètre particulier mais représentatif d'une réalité urbaine.

## Une métropole compétitive, responsable et creuset d'une nouvelle urbanité

Le Grand Lyon est engagé dans de nombreuses démarches de coopération à vocation stratégique qui concourent à améliorer la performance du territoire à différentes échelles : le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) élaboré par le Sepal, et en particulier le PADD (projet d'aménagement et de développement durable, expression du projet politique), l'InterSCOT, *Grand Lyon l'esprit d'entreprise*, l'Agenda 21, et le Programme local de l'habitat<sup>1</sup>.

La vision métropolitaine s'appuie sur ces démarches et s'attache, dans un souci de cohérence et de lisibilité, à mettre en avant l'essentiel de leurs orientations. Cependant, elle les situe sur un horizon plus large en les mettant en résonance avec les grands enjeux de société et en incarnant la dimension métropolitaine.

La vision métropolitaine est fondée sur quatre piliers : la métropole comme territoire de référence ; la compétitivité pour créer richesse et emploi pour tous ; la responsabilité comme manière de jouer la compétition ; et l'urbanité comme façons de vivre ensemble. Ainsi, elle se propose d'affirmer six axes stratégiques :

- être une métropole innovante et créative de référence pour produire de la richesse, créer de l'emploi et générer un effet d'entraînement de toute la métropole. Cela passe par des politiques d'innovation et d'entrepreneuriat volontaristes, par le renforcement de la place de l'université dans la ville, par le développement des industries créatives, par la participation de la culture à la dynamique d'innovation et par la capacité de la métropole lyonnaise à devenir une « métropole du savoir » ;
- être une métropole internationale rayonnante à la fois en termes d'influence et de solidarité internationale ;
- être une métropole accueillante et solidaire, qui fait le choix du dynamisme démographique, de l'habitat pour tous et de l'emploi pour tous ;

- être une métropole qui fait de l'environnement un moteur de développement, en adoptant une gestion économe des énergies, de l'espace et des ressources naturelles, en constituant un pôle d'excellence en environnement et en développant l'éco-citoyenneté ;
- être une métropole d'urbanité, en organisant la vie ensemble et suscitant chez les habitants le plaisir de la ville, le désir de vivre ensemble, le besoin de construire l'identité métropolitaine et l'envie d'agir ensemble ;
- aller plus loin dans l'organisation des alliances institutionnelles au sein de la métropole.

## Pour séduire et susciter un sentiment d'appartenance : une métropole qui se distingue

Aujourd'hui la compétition se joue aussi sur l'image.

En effet, des actes aussi ordinaires que l'achat d'un produit de tous les jours, le choix d'une destination de voyage, mais aussi des décisions beaucoup plus lourdes comme la localisation ou délocalisation d'une entreprise sont en partie rationnelles et en partie pulsionnelles. Concernant une ville, la part émotionnelle liée à son image, à son style, à l'idée plus ou moins grossière que l'on s'en fait, pèse autant que les motifs rationnels dans certaines décisions.

Cette image, qui généralement tient en quelques attributs, quelques clichés, est intimement liée à l'histoire, aux valeurs et au destin que l'on prête à une cité.

Dans cet esprit, l'histoire de la métropole, son identité et ses qualités sont autant de lignes de force et de leviers pour appréhender l'avenir, fédérer les populations et les acteurs au territoire, se rendre visible et progresser dans la hiérarchie des villes européennes. Pour cela, elle peut s'appuyer sur ses atouts, ses savoir-faire et ses valeurs.

**Les atouts de la métropole lyonnaise :  
la géographie, l'économie**

Les faveurs géographiques dont elle a hérité, à la confluence du Rhône et de la Saône, de l'Europe du Nord et du Sud et qu'elle a su mettre au service de la qualité de vie de ses habitants ; Une économie généraliste, avec une qualité des ressources humaines, une base industrielle importante, doublée de pôles d'excellence de niveau international.

**Ses savoir-faire : l'entrepreneuriat  
et le partenariat**

Ils révèlent un goût d'entreprendre issu d'une longue tradition marchande, un sens de la pratique expérimentale propre à l'ingénieur, à l'industriel, au médecin et enfin un certain pragmatisme qui lui a permis d'inventer de nouvelles formes de gouvernance et de participation.

**Ses valeurs : l'humanisme, la solidarité,  
l'ouverture, le dialogue**

L'ensemble constitue en quelque sorte son « génie du lieu », sa « marque » et le moteur de son essor.

Mais si elle peut compter sur cet héritage solide et vivant, pour tenir son rang dans la compétition mondiale et faire face à l'instabilité des marchés, la rapidité des changements technologiques et sociaux, la métropole lyonnaise doit s'affirmer comme une métropole de référence en termes de création et d'innovation.

Créer et innover sont aujourd'hui pour elle un impératif.

Ce qui se traduira par sa capacité à mobiliser, plus qu'aujourd'hui encore, les énergies de tous et à susciter un sentiment d'appartenance autour de son projet.

C'est pourquoi, la métropole lyonnaise se donne pour mission de devenir un véritable « laboratoire urbain », creuset d'expérimentations sociales, intellectuelles, artistiques, industrielles, institutionnelles, démocratiques et citoyennes.

Devenir une « métropole laboratoire », où s'expérimente un nouveau modèle de ville, exige évidemment des politiques publiques volontaristes, des investissements en équipements ou en nouveaux services, mais aussi de structurer son image tout autant que son destin en puisant et en réaffirmant

les traits de caractère qui la différencient.

C'est en traçant ses propres voies de développement, que la métropole lyonnaise pourra demain progresser, séduire, se distinguer et proposer un nouveau modèle de ville.

Telle est la vocation de la troisième partie du document.

Les trois voies de différenciation proposées ont été construites à partir des réflexions des groupes de travail Lyon 2020 liés aux thèmes emblématiques de la métropole – santé, gastronomie, solidarité et dialogue, lumière, fleuve, danse et arts vivants, mode, cinéma et nouvelles images, sport –, témoins d'une réalité historique et porteurs d'innovation et de projets nouveaux.

→ **Santé : l'innovation au service de la vie.** C'est la voie de différenciation la plus globale de la métropole. Elle véhicule la valeur « d'hospitalité », héritière du premier système de santé public (16<sup>e</sup> siècle), et expression d'une forme d'humanisme de la ville. Elle révèle également la puissance d'innovation de la métropole. Elle renvoie par conséquent tant à la métropole créative et innovante (ex. : sur le créneau des biotechnologies) que solidaire, à l'urbanité (ex. : l'organisation du système de santé adaptée à la diversité du territoire métropolitain) qu'à l'excellence environnementale (ex. : les liens entre prévention est qualité des ressources naturelles.)

→ **Gastronomie : la convivialité comme art de vivre.** C'est l'emblème premier de la métropole, représentant son art de vivre et son image internationale. Il est l'illustration la plus concrète et la plus aisément appropriable par tous de l'axe urbanité, et surtout de la posture affichée par la métropole de devenir un laboratoire urbain inventant de nouvelles formes de convivialité, de nouveaux rapports entre aspirations individuelles et pratiques collectives. Cet emblème renvoie également à la créativité et à l'innovation (le goût est aujourd'hui une question de design mais aussi le fruit de recherches scientifiques et techniques), à l'environnement (par la valorisation des produits des terroirs et des espaces naturels et agricoles).

→ **Fleuve : l'artère centrale de la métropole.**

Illustrant les faveurs de la géographie et la métropole à la grande échelle. Cette voie de différenciation symbolise la richesse de son environnement, mais elle a trait également à l'axe créativité/innovation par la charge symbolique, esthétique, culturelle qu'elle véhicule et au potentiel de rassemblement qu'elle comporte. Le fleuve renvoie aussi aux axes urbanité et solidarité par le trait d'union qu'il forme entre les territoires et la nouvelle alliance entre ville et nature qu'il implique, enfin à l'international par le rayonnement et l'ouverture dont il est porteur depuis l'origine de la métropole.

Il s'agit, dans chacune des voies, de pousser la réflexion pour identifier à quelles conditions la métropole pourrait se singulariser et jouer l'excellence mondiale avec la mobilisation de tous ses acteurs.

Les propositions, les marches à gravir présentées auront un effet d'entraînement sur la métropole si tous se sentent participer à ce mouvement. Elles identifient ainsi non seulement le rôle du Grand Lyon, mais aussi les principaux groupes d'acteurs (entreprises, citoyens, collectivités, associations, professionnels de la santé, de l'urbanisme, etc.) qui, par leurs contributions, leurs engagements, rendront possible la réussite d'une ambition commune.

Elles comprennent des idées de projets structurants mais aussi d'initiatives plus modestes, qui peuvent être fondamentales pour un meilleur fonctionnement, une meilleure lisibilité et appropriation de la réalité métropolitaine. C'est par ces « grandes » et « petites » actions que la métropole émettra des signaux positifs en France et à l'étranger.

Ces voies de différenciation se veulent ouvertes à la discussion et aux propositions. Car aujourd'hui moins qu'hier, aucune institution aussi puissante soit elle, n'est en capacité de tisser, seule, le destin de son territoire. L'ambition que porte le Grand Lyon pour la métropole lyonnaise ne pourra prendre corps que si elle engage aussi les autres institutions et les forces vives de la métropole et si elle se traduit concrètement par des projets à fort effet d'entraînement.

## NOTES

1. Une présentation de ces démarches figure en annexe.